

Duplicata

GREFFE
DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
D'HONFLEUR

R E C E P I S S E D E D E P O T

BP 136
14602 HONFLEUR CEDEX
MINITEL 36.29.22.22
COP ROUEN 1396-13 6

STE DES HOTELS ET CASINO

RUE EDMOND BLANC

14800
DEAUVILLE

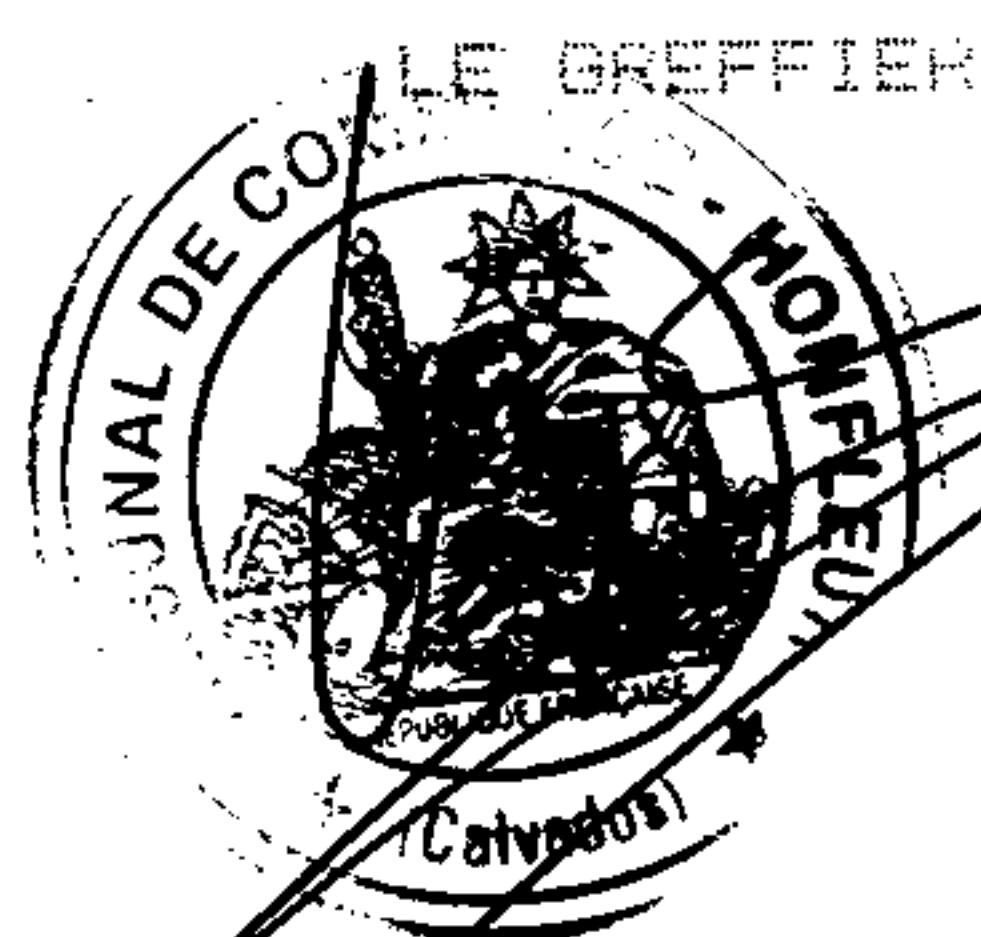
V/REF :
N/REF : 57 B 33 / A-373

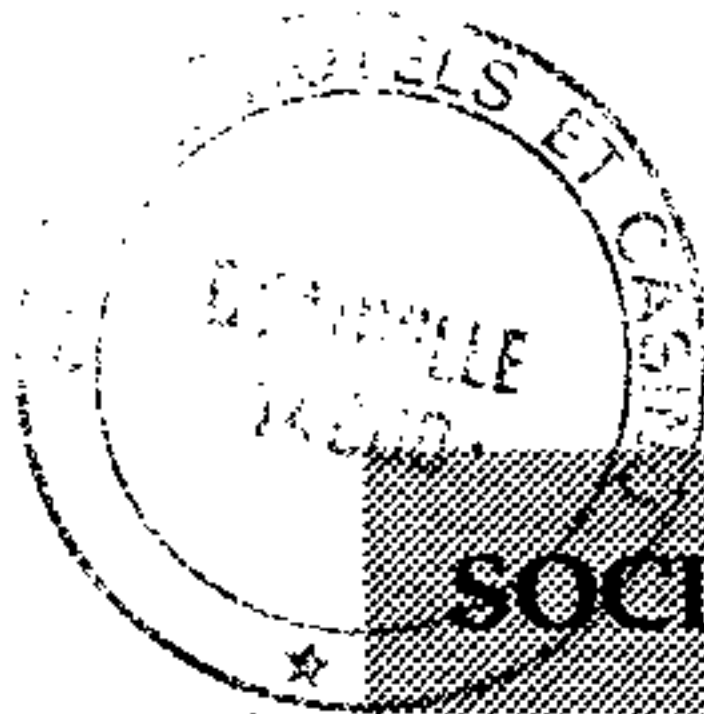
LE GREFFIER DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'HONFLEUR CERTIFIE
QU'IL LUI A ETE DEPOSE A LA DATE DU 27/05/93, SOUS LE NUMERO A-373,

P.V. D'ASSEMBLEE DU 30/04/93
CHANGEMENT DE COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES ET SUPPLEANTS

... CONCERNANT LA SOCIETE
SA SOCIETE DES HOTELS ET CASINO DE DEAUVILLE
SOCIETE ANONYME
RUE EDMOND BLANC
DEAUVILLE
14800 DEAUVILLE

R.C.S HONFLEUR B 475 750 337 (57 B 33)





SOCIETE DES HOTELS ET CASINO DE DEAUVILLE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 AVRIL 1993

Raymond GOURIN
Directeur Administratif
et Financier

PROCES - VERBAL

L'an mil neuf cent quatre vingt treize, le Vendredi 30 Avril à 11 H, les actionnaires de la SOCIETE DES HOTELS ET CASINO DE DEAUVILLE, Société Anonyme au capital de 30 324 875 francs, divisé en 1 212 995 actions de 125 francs chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle à DEAUVILLE, dans un salon de l'Hôtel Royal, sur convocation faite par le Conseil d'Administration suivant avis inséré le 24 Mars 1993 dans le journal d'annonces légales "LES PETITES AFFICHES", le 23 Mars 1993 dans le journal d'annonces légales "LE PAYS D'AUGE" et le 26 Mars 1993 au "BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES".

- ainsi que par lettres adressées le 8 Avril 1993 aux actionnaires nominatifs
- observation faite que le préavis de réunion prévu à l'Article 130 du décret du 23 Mars 1967 a été publié préalablement à la convocation au BALO du 15 Mars 1993.

Il a été établi une feuille de présence à laquelle ont été annexés les pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires et qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par Madame Diane DESSEIGNE, Présidente du Conseil d'Administration, Messieurs GAZAGNE et WEILLER, les deux actionnaires présents et acceptants, représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre d'actions sont appelés comme scrutateurs.

Monsieur GOURIN est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du Bureau ainsi constitué, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent 1 083 690 actions, soit plus du quart des actions composant le capital social.

L'Assemblée pouvant valablement délibérer est déclarée régulièrement constituée.

Madame la Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- 1) les avis de convocation et le préavis de réunion, à savoir :
 - a) un exemplaire des journaux d'Annonces légales et du BALO et un exemplaire de la lettre adressée aux titulaires d'actions nominatives
 - b) l'exemplaire du BALO concernant le préavis de réunion publié en conformité de l'article 130 du décret du 23 Mars 1967
 - c) les copies et les avis de réception des lettres recommandées de convocation adressées aux Commissaires aux comptes.
- 2) La feuille de présence de l'Assemblée à laquelle sont annexés les pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires.
- 3) L'inventaire des valeurs actives et passives de la société au 31/10/92, ainsi que le bilan et le compte de résultats au même jour.

4) Le rapport du Conseil d'Administration.

5) Les rapports des Commissaires aux comptes.

Puis, Madame la Présidente déclare :

- que les formules de procuration adressées aux actionnaires par la société étaient accompagnées des documents et comportaient les mentions prévues par les articles 133 et 134 du décret du 23 Mars 1967.
- que les documents et renseignements énumérés à l'article 135 de ce même décret ont été adressés avant l'Assemblée aux actionnaires qui en ont fait la demande, dans les conditions fixées par l'article 138 dudit décret.
- que la liste des actionnaires arrêtée le 16ème jour avant la réunion de l'Assemblée a été tenue à la disposition des actionnaires au siège social quinze jours avant cette Assemblée.
- et qu'en outre, les documents et renseignements ci-après ont été tenus à la disposition des actionnaires au même lieu depuis la convocation de l'Assemblée, à savoir :
 - a) les projets de résolutions présentés par le Conseil d'Administration ;
 - b) l'inventaire, le bilan et le compte de résultats ;
 - c) les rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes et le tableau des résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices ;
 - d) le montant global certifié exact par les Commissaires aux comptes, des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées ;
 - e) un document mentionnant l'état civil des Administrateurs avec l'indication des autres sociétés dans lesquelles ces personnes exercent des fonctions de gestion, de direction, d'administration ou de surveillance.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président rappelle ensuite que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. - a) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la société et présentation par le Conseil des comptes de l'exercice 1992 ;
b) Lecture et approbation du rapport général des Commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission ;
c) Approbation des comptes et quitus aux Administrateurs.
2. - Lecture et approbation du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 101 ;
3. - Affectation des résultats de l'exercice 1992 ;
4. - Renouvellement de mandats d'administrateurs ;
5. - Nomination de Commissaires aux comptes ;
6. - Rachat en Bourse des actions de la société ;
7. - Questions diverses.

Puis, elle donne lecture du rapport du Conseil d'Administration exposant l'activité de la société, et de ses filiales, aux cours de l'exercice écoulé, les résultats de cette activité et donne connaissance du tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

SOCIETE DES HOTELS ET CASINO DE DEAUVILLE

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,

Dans le présent rapport, nous vous présenterons :

- dans une première partie l'activité générale du groupe au cours de l'exercice 1992
- dans un second temps, l'activité de la Société Mère durant la même période
- enfin, les perspectives de l'année fiscale 1993 telles que nous pouvons les apprécier au moment de l'établissement de ce rapport.

LE GROUPE

Le périmètre de consolidation de la SHCD n'a subit, durant l'exercice 1992, aucune modification par rapport à celui de 1991.

Nous vous rappelons donc, ci-dessous, la liste et le pourcentage de détention de capital de SHCD dans nos différentes filiales comprises dans les comptes consolidés :

- SA des Eaux et Thermes d'Enghien-Les-Bains détenue à 99,96 %
- SA du Casino de Trouville détenue à 99,92 %
- SA du Casino de Riva-Bella détenue à 99,99 %
- SA du Casino de Menton détenue à 95 %

Le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe SHCD s'est élevé à 534,5 millions de francs contre 516,1 millions de francs en 1991, soit une progression de 3,6 % sur 1 an.

Le résultat net part du Groupe après amortissement des écarts d'acquisition est cependant déficitaire de 11,7 millions de francs contre un bénéfice de 22,7 millions de francs en 1991.

L'exercice clos au 31 Octobre 1992 s'est donc soldé par des résultats contrastés et bien inférieurs à nos attentes, la crise économique internationale ayant frappé durement nos activités axées sur les loisirs.

Dans une conjoncture très difficile, la croissance de notre chiffre d'affaires provient essentiellement de la montée en puissance des stations de Trouville et Riva-Bella qui exploitent, depuis le début du 2ème semestre 1992, 300 machines à sous, portant ainsi le nombre d'unité en service dans le groupe à 525, et de Menton dont c'était le premier exercice complet. Ces 3 pôles représentent dorénavant près de 14,2 % du chiffre d'affaires Groupe contre seulement 5,8 % en 1991.

Les efforts consentis en matière d'investissements (180 millions de francs) se sont traduits dans nos comptes par une charge d'amortissement supérieure de 10 millions de francs à celle de 1991, et par un résultat financier plus faible de 3,5 millions de francs, compte tenu d'un besoin de financement externe d'un montant de 80 millions de francs.

Les frais de lancement engagés pour 6,4 millions de francs, lors de la mise en place des départements machines à sous au sein des casinos qui en étaient jusqu'à présent dépourvus, ont été étalés comptablement sur 3 exercices, ce qui constitue un changement de méthode comptable.

Nous rappelons également que l'exercice 1991 avait été affecté par la cession des actions que nous détenions dans la Société Cannes Balnéaire pour une somme positive de 14,4 millions de francs, impact que nous ne retrouvons pas en 1992.

Enfin, dans le cadre de la mise en place d'une convention d'intégration fiscale au sein du Groupe SHCD, une créance d'impôt reportée sur les résultats antérieurs a été constatée en 1992 pour un montant de 3,9 millions de francs. Une économie d'impôt d'environ 2,4 millions de francs a également été réalisée sur la Société Mère.

L'exploitation des casinos rénovés de Trouville et Riva-Bella sur un exercice complet, ainsi que la perspective de la mise en service d'une salle de machines à sous exploitées au sein du Casino de Menton, nous permettent d'afficher un certain optimisme quant au développement des résultats du groupe pour les exercices futurs. Toutefois, nous constatons également l'absence, à ce jour, de facteurs tangibles de reprise et de relance de l'activité économique, ce qui nous amène à rester prudents sur nos résultats à court terme.

En 1992, le classement national de nos 5 casinos, établi selon les critères retenus par le Ministère de l'Intérieur, était le suivant :

Deauville	:	4ème	avec un Produit Brut de	228,9 millions de francs
Enghien	:	5ème	"	173,2 millions de francs
Trouville	:	10ème	"	59,7 millions de francs
Menton	:	17ème	"	36,2 millions de francs
Riva-Bella	:	43ème	"	11,2 millions de francs

LA SOCIETE MERE

L'exercice arrêté le 31 Octobre 1992 a une durée normale de 12 mois et s'étend du 1er Novembre 1991 au 31 Octobre 1992.

Il a été arrêté sur un bénéfice net de 13,6 millions de francs en 1992 contre 29,2 millions de francs en 1991, après amortissements et provisions d'un montant de 47,7 millions de francs en 1992 contre 42,7 millions de francs en 1991. Le résultat de 1992 tient compte d'une créance d'impôt sur les sociétés de 3,9 millions de francs provenant des déficits des sociétés filiales, suite à l'option d'intégration fiscale prise en 1992. Le résultat fiscal consolidé étant déficitaire, il n'y aura pas d'impôt sur les sociétés à payer cette année.

Après une année 1991 considérée comme particulièrement mauvaise du fait des événements qui l'ont perturbée (conflits du Moyen Orient et d'Europe de l'Est notamment), les objectifs fixés pour 1992 avaient été établis sur la base d'une reprise normale de l'activité. Celle-ci n'ayant toujours pas eu lieu, les résultats de l'exercice s'en ressentent sérieusement et sont, de ce fait, décevants. D'autre part, nos activités ont été perturbées en 1992 par les travaux de construction du Centre International de Deauville et du parking de l'Hôtel Normandy.

Enfin, les conditions climatiques ne nous ont pas été favorables, ce qui n'était pas fait non plus pour attirer la clientèle à Deauville. Or, il faut savoir que dans un exercice "normal", 60 % de notre résultat proviennent de l'exploitation des mois de Juillet et Août. L'impact sur le résultat du manque de fréquentation, pendant cette période, est donc considérable. Bien entendu, nous avons fait le maximum en cours d'exercice lors de l'apparition des écarts, par rapport aux objectifs, pour limiter les dépenses. Malheureusement, la période d'activité importante pour nos résultats (Juillet, Août et Septembre) se situant en fin d'exercice, il est très difficile de prendre des mesures efficaces pour compenser une baisse de recettes constatée trop tardivement.

Le chiffre d'affaires de l'exercice 1992 s'est élevé à 342 millions de francs contre 359,7 millions de francs en 1991, soit une baisse de 4,9 %. Signalons toutefois, que l'Hôtel du Golf a eu, en 1992, une ouverture réduite d'un mois par rapport à 1991. Le résultat courant avant impôt ressort à 13,8 millions de francs contre 46,1 millions de francs en 1991. Ce résultat n'a pas permis d'attribuer cette année une participation au personnel, alors que celle-ci s'était élevée à 2,2 millions de francs en 1991 et l'intéressement, basé sur le résultat et la progression du chiffre d'affaires, n'a représenté que 1,1 million de francs contre 3,2 millions de francs en 1991.

ACTIVITES JEUX

Nous vous rappelons que la Société exploite les principaux jeux autorisés en France :

- | | |
|----------------------|----------------------|
| - Chemin de fer | - Black-jack |
| - Banque ouverte | - Roulette anglaise |
| - Boule | - Trente et quarante |
| - Roulette française | |

ainsi qu'une salle de jeux automatiques comportant 225 appareils dits "machines à sous".

Au cours de l'exercice 1992, nous avons enregistré 75 000 entrées dans les salles de jeux contre 84 000 en 1991, soit une baisse de 10,8 %.

Le produit brut des jeux de tables s'est élevé à 75 millions de francs contre 102 millions de francs en 1991, soit une baisse de 26,4 %, qui s'explique pour l'essentiel par une baisse du produit brut par rapport au "Drop". Ce ratio a diminué en effet de 4,4 %, ce qui représente un manque de produit brut de 21 millions de francs environ.

La salle des jeux automatiques a enregistré 1 041 000 entrées contre 1 128 000 en 1991, soit une baisse de 7,8 %, alors que le produit brut de ces appareils s'est élevé à 172,5 millions de francs contre 180,2 millions de francs en 1991, soit une baisse de 4,2 %. Il est probable que cette baisse soit due, pour partie, à l'ouverture du Casino de Trouville le 1er Mai 1992.

Sur le produit brut total des jeux de l'exercice, soit 247,6 millions de francs, il a été reversé au titre des prélèvements une somme globale de 137,1 millions de francs, dont 110,9 millions de francs à l'Etat et 26,2 millions de francs à la Ville de Deauville.

Le chiffre d'affaires net de l'activité jeux ressort, compte tenu des recettes annexes, à 122,6 millions de francs en 1992 contre 138,7 millions de francs en 1991 et représente 35,8 % du chiffre d'affaires global de la société.

ACTIVITES HOTELIERES ET DE RESTAURATION

La Société exploite à Deauville :

- 2 hôtels 4 étoiles :

- . l'Hôtel Normandy : ouvert toute l'année
- . l'Hôtel Royal : ouvert 269 jours sur l'exercice 1992
contre 259 jours sur l'exercice 1991 (+ 10 jours)

- 1 hôtel 3 étoiles : (classé 4 étoiles à compter du 28 Octobre 1992)

- . l'Hôtel du Golf : ouvert 215 jours sur l'exercice 1992
contre 249 jours sur l'exercice 1991 (- 34 jours)

La capacité totale de ces 3 hôtels est de 800 chambres. Le chiffre d'affaires global de l'exercice s'est élevé à 140,4 millions de francs en 1992, soit 41 % du chiffre d'affaires total de la société. Il traduit une baisse de 2,3 % sur le chiffre d'affaires de 1991 qui s'élevait à 143,8 millions de francs et représentait 40 % du chiffre d'affaires total de la société.

Taux d'occupation des hôtels :

Hôtel Normandy	:	50,22 %	contre	51,10 %	en 1991
Hôtel Royal	:	53,17 %	"	51,65 %	"
Hôtel du Golf	:	55,44 %	"	60,62 %	"

Cette baisse de fréquentation a eu une incidence sur les activités de restauration des hôtels qui ont accusé une baisse globale de 5 000 couverts, soit 3 % environ, malgré une amélioration de 14 % de l'activité du Royal.

Le chiffre d'affaires de l'activité Restauration du Casino et des Planches s'est élevé à 63,9 millions de francs en 1992 contre 61,4 millions de francs en 1991. Il représente 18,7 % du chiffre d'affaires total de la société.

ACTIVITES ARTISTIQUES

Ces activités se composent d'un cinéma de 850 places et d'un théâtre de 500 places. Elles font partie normalement des obligations imposées aux casinos et ont pour raison d'être de participer à l'animation de la station.

Par nature déficitaires, les retombées qu'elles ont sur les autres activités ne peuvent être chiffrées. Toutefois, nous avons enregistré environ 70 000 entrées au cinéma ou au théâtre, ce qui n'est pas sans effet sur l'activité du casino en général.

Le Festival de Jazz qui s'est déroulé au mois de Juillet a eu beaucoup de succès, puisque nous avons constaté une augmentation du nombre d'entrées de plus de 16 %.

Le montant global des produits de ces activités s'est élevé à 4,7 millions de francs en 1992 contre 5,1 millions de francs en 1991 et représente 1,4 % du chiffre d'affaires total de la société.

Le 18ème Festival du Cinéma Américain s'est déroulé, cette année, du 4 au 13 Septembre. Les principales manifestations qui marquent ce festival ont eu lieu pour la 1ère fois dans le nouveau Centre International de Deauville, ouvert tout exprès à cette occasion.

ACTIVITES SPORTIVES

- Exploitation du New Golf de Saint-Arnoult

Notre club a enregistré en 1992 une légère progression de son chiffre d'affaires de l'ordre de 2 %. Malgré le temps peu encourageant, la saison s'est déroulée dans de bonnes conditions.

INVESTISSEMENTS

Au cours de l'exercice 1992, nos investissements se sont élevés à 47,1 millions de francs se répartissant de la façon suivante :

- Casino et abords	:	10,1 millions de francs
- Hôtel Normandy	:	18,5 millions de francs
- Hôtel Royal	:	9,5 millions de francs
- Hôtel du Golf	:	7,5 millions de francs
- Divers	:	1,5 million de francs

Il s'agit, pour l'essentiel :

- de la création d'une galerie souterraine entre le Casino et le C.I.D. ;
- du renouvellement d'une partie du matériel technique des machines à sous ;
- de la réfection complète de 85 chambres dans les hôtels, ainsi que de quelques couloirs ;
- de la création d'un parking souterrain à l'Hôtel Normandy ;
- de la poursuite des travaux de sécurité de nos établissements ;
- de l'acquisition de matériels divers.

SOCIETES FILIALES

Malgré une progression sensible du chiffre d'affaire global des sociétés filiales, due essentiellement aux restructurations intervenues en 1992 suite aux mises en service des machines à sous à Trouville et à Riva-Bella, l'activité ne s'est pas développée aussi rapidement que prévu.

Les investissements réalisés ont eu pour conséquence, une augmentation importante des amortissements et des frais financiers qui ont lourdement pesé sur les résultats.

Nous n'avons pas estimé cependant nécessaire de constituer de provisions pour dépréciation sur ces participations, la valeur d'inventaire étant appréciée sur la base des capitaux propres et des actifs non comptabilisés.

Les actifs incorporels, reconnus dans le prix d'acquisition des titres, sont réestimés pour tenir compte de l'évolution des moyens et des droits d'exploitation intervenue depuis l'acquisition, ainsi que de celle des résultats qui en est attendue.

La mise en place des machines à sous en 1992 à Trouville et à Riva-Bella, ainsi que l'ouverture d'une salle de 150 appareils à partir de Pâques 93 au Casino de Menton, devraient contribuer largement au développement de ces résultats.

INFORMATIONS SOCIALES

L'effectif moyen de la société est à nouveau resté stable, autour de 800 personnes.

Les sommes versées au personnel au titre de l'intéressement ont considérablement diminué du fait des résultats médiocres qui n'ont pas permis par ailleurs, cette année, de dégager une participation aux fruits de l'expansion.

Le budget consacré à la formation 1992 représente 2,76 % de la masse salariale et traduit la poursuite de l'effort important entrepris depuis plusieurs années dans ce domaine.

Au cours de l'exercice, 3 nouveaux numéros du journal d'entreprise "TOP MOUETTE" ont été édités. Ce mode d'information et de communication est toujours apprécié par le personnel de la société.

ACTIONNARIAT

Aucun mouvement important ne nous a été signalé au cours de l'exercice 1992 sur les actions de notre société. Au 31 Octobre 1992, à la connaissance du Conseil d'Administration, les principaux actionnaires sont toujours :

- Madame Diane BARRIERE-DESSEIGNE	:	51,36 %
- Société ACCOR SA	:	28,04 %
- Société AVORALP SA	:	6,86 %

ACTIONS

Il est proposé à l'Assemblée de renouveler l'autorisation donnée au Conseil d'Administration en 1992, en vue de lui permettre d'opérer en bourse sur les actions si nécessaire, dans les conditions prévues aux articles 217.2 à 217.5 de la loi du 24 Juillet 1966 sur la base d'un prix maximum d'achat de 1 500 F par action et d'un prix de vente de 600 F.

AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée d'affecter le bénéfice disponible, soit :

- Bénéfice de l'exercice 1992	:	F.	13 587 014
- Report à nouveau disponible	:	F.	68 476 713
		F.	82 063 727
<i>de la façon suivante</i>	:		
- à la réserve des plus values à long terme	:	F.	264 270
- au report à nouveau pour le solde	:	F.	81 799 457

DIVIDENDE

Nous vous proposons de ne pas procéder à une distribution de dividende au titre de l'année 1992.

Les dividendes distribués au cours des 3 exercices précédents ont été les suivants (par action de 125 F de nominal) :

	1989	1990	1991
- Dividende net	12	60	50
- Avoir fiscal	6	30	25
- Revenu global	18	90	75

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous soumettons à vos suffrages le renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Philippe GAZAGNE, pour une nouvelle période de 6 ans.

D'autre part, au cours de sa séance du 22 Octobre 1992, le Conseil d'Administration a pris acte de la démission de Monsieur Paul DUBRULE et a coopté, en remplacement, Monsieur Patrick Olivier PICOURT.

Nous soumettons la ratification de ce mandat à vos suffrages pour une période qui prendra fin à l'échéance du mandat de Monsieur DUBRULE qui avait été fixée en 1995.

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous soumettons à vos suffrages la nomination de la société PAVIE & ASSOCIES et de Monsieur Philippe DENAVARRE en qualité de Commissaires aux comptes titulaires, ainsi que la société ACL AUDIT et Monsieur Michel WERNET, en qualité de Commissaires aux comptes suppléants.

PERSPECTIVES

A la date de rédaction de ce rapport, et malgré une légère reprise économique en cours aux Etats-Unis, rien ne permet d'espérer pour 1993 une réaction semblable en Europe en général, et en France en particulier.

Les évènements graves qui se déroulent encore dans les pays d'Europe Centrale ou de l'Est ne peuvent pas encourager à être optimistes. D'autre part, les élections législatives françaises vont être surtout, comme l'expérience le prouve, une source de perturbation pour les entreprises certainement jusqu'à la rentrée de Septembre 1993.

Il est donc très important de rester prudents à la fois dans l'estimation du développement de nos activités et dans les engagements des dépenses pour cet exercice.

Toutefois, il est indispensable de continuer à investir dans la rénovation de nos établissements. Dans cet esprit, il sera procédé en 1993 à la réfection complète de 64 chambres ou salons à l'Hôtel Royal, ainsi que des couloirs correspondants. D'autre part, les travaux de sécurité seront poursuivis et la salle de Gala des Ambassadeurs, au Casino, sera également entièrement redécorée.

Le coût global de ce programme devrait se situer aux environs de 33 millions de francs, donc en baisse sensible par rapport aux engagements de 1992 qui ont été évoqués précédemment.

Nous devons également poursuivre les efforts entrepris dans le domaine de la formation interne pour optimiser la qualité du service offert à notre clientèle. Depuis plusieurs années, nous faisons de gros efforts en matière d'investissements tant sur les hommes que sur la rénovation de notre patrimoine immobilier et mobilier. La retombée de ces améliorations ne peut pas se faire sentir à court terme, mais nous en récolterons nécessairement les fruits dans les prochaines années.

L'exercice 1993 s'est ouvert sur la Convention PEUGEOT qui nous a apporté une activité importante entre le 15 Janvier et le 15 Février. Ce congrès a pu être organisé grâce en partie à l'ouverture du C.I.D. qui a été achevé fin Août 1992.

Cette structure devrait nous permettre également, lorsque sa commercialisation aura atteint sa vitesse de croisière, de développer nos propres affaires. Il ne nous semble pas, cependant, que l'impact du C.I.D. sur l'exercice 1993 puisse être important sur la base des affaires confirmées à ce jour.

BILAN CONSOLIDE AU
(en milliers)

A C T I F

	EXERCICE 1992			EXERCICE 1991 NET
	BRUT	AMORT. PROVISIONS	NET	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	16 175	2 183	13 992	15 308
ECARTS D'ACQUISITION	206 509	44 921	161 588	170 715
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
- Terrains	10 234	8	10 226	10 347
- Constructions	374 218	152 568	221 650	165 014
- Install. technique, matériel et outillage industriels	170 045	69 689	100 356	60 548
- Autres immobilisations corporelles	82 025	40 351	41 674	39 315
- Immobilisations en cours	9 513	0	9 513	4 573
- Avances et acomptes	15 336	0	15 336	4 156
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
- Participations	850	0	850	850
- Autres titres immobilisés	2 137	0	2 137	2 137
- Prêts	1 010	0	1 010	1 188
- Autres immobilisations financières	2 183	0	2 183	5 044
TOTAL	890 235	309 720	580 515	479 195
ACTIF CIRCULANT				
- Valeurs d'exploitation	10 524	0	10 524	10 693
- Créances	93 984	20 972	73 012	62 339
- Impôts différés	0	0	0	3 847
- Valeurs mobilières de placement	28	28	0	26 263
- Disponibilités	29 995	0	29 995	40 154
TOTAL	134 531	21 000	113 531	143 296
COMPTES DE REGULARISATION	13 270	0	13 270	7 715
TOTAL	13 270	0	13 270	7 715
TOTAL ACTIF	1 038 036	330 720	707 316	630 206

31 OCTOBRE 1992
de francs)

PASSIF

	EXERCICE 1992	EXERCICE 1991
CAPITAUX PROPRES		
- Capital social ou individuel	30 325	30 325
- Primes d'émission, de fusion, d'apport	217 238	217 238
- Réserve légale	3 033	3 033
- Autres réserves	57 679	47 062
- Résultat de l'exercice	(11 665)	22 747
TOTAL	296 610	320 405
- INTERETS MINORITAIRES	39	25
- SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS	52 885	46 415
- PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	7 711	5 016
DETTES		
- Emprunts	175 250	121 916
- Dettes financières diverses	10 962	2 023
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 878	30 084
- Dettes fiscales et sociales	89 276	83 881
- Autres dettes	16 631	15 451
- Impôts différés	2 293	3 778
- Banques	10 629	148
TOTAL	348 919	257 281
COMPTES DE REGULARISATION	1 152	1 064
TOTAL	350 071	258 345
TOTAL PASSIF	707 316	630 206

COMPTE DE RESULTATS CONSOLIDE 1992

(en milliers de francs)

	1992	1991
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Chiffres d'affaires net	534 519	516 050
Autres produits	38 187	22 234
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	572 706	538 284
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats et charges externes	193 501	171 672
Impôts, taxes et versements assimilés	32 051	24 949
Salaires et charges sociales	242 746	214 973
Dotations aux amortissements et provisions	65 890	55 953
Autres charges	21 335	21 670
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	555 523	489 217
RESULTAT D'EXPLOITATION	17 183	49 067
Dotation à l'amortissement des écarts d'acquisition	(11 328)	(11 272)
Produits financiers	5 019	5 024
Charges financières	(18 059)	(14 518)
RESULTAT FINANCIER	(13 040)	(9 494)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(7 185)	28 301
Produits exceptionnels	1 569	23 263
Charges exceptionnelles	(8 141)	(10 696)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(6 572)	12 567
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	0	(2 192)
Impôts sur les bénéfices	3 970	(15 480)
Impôts différés	(2 362)	(653)
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES	(12 149)	22 543
RESULTAT NET SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE	0	0
RESULTAT NET CONSOLIDE	(12 149)	22 543
RESULTAT, part des minoritaires	(484)	(204)
RESULTAT, part du Groupe	(11 665)	22 747

TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDE
(en milliers de Francs)

RESSOURCES	EXERCICE 1992	EXERCICE 1991
Résultats nets consolidés - Part du groupe	(11 665)	22 747
Part des minoritaires	484	204
Dotations et reprises d'amortissements	67 853	57 148
Dotations et reprises de provisions	2 695	(12 661)
Subventions d'investissements réintégrées au résultat	(10 790)	(4 834)
Variation des impôts différés	2 362	649
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT	50 939	63 253
Subventions d'investissements	17 260	19 563
Emprunts à moyen et long terme	80 000	20 000
Cessions d'immobilisations corporelles	13 373	2 977
TOTAL DES RESSOURCES	161 572	105 793
EMPLOIS		
Variations participations / Sociétés nouvellement intégrées	2 201	1 364
Dividendes aux actionnaires	12 130	14 556
Investissements incorporels	510	14 022
Investissements corporels	179 254	57 895
Investissements financiers nets	581	1 508
Remboursements d'emprunts	29 082	35 176
TOTAL DES EMPLOIS	223 758	124 521
VARIATIONS DU FONDS DE ROULEMENT	(62 186)	(18 728)
Diminution/Augmentation des valeurs d'exploitation	(169)	5
Augmentation/Diminution des créances	16 228	(6 784)
Augmentation des dettes	(31 342)	(3 994)
Diminution de la trésorerie	(46 903)	(7 955)

BILAN AU

ACTIF

	EXERCICE 1992			EXERCICE 1991 NET
	BRUT	AMORTISSTS PROVISIONS	NET	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
- Fonds commercial	1 004 546	0	1 004 546	1 004 546
- Autres immobilisations incorporelles	722 523	388 617	333 906	321 187
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
- Terrains	10 207 139	7 499	10 199 640	10 321 713
- Constructions	258 246 997	133 928 767	124 318 230	121 527 372
- Install. technique, matériel et outil. industriels	113 377 605	60 558 446	52 819 159	53 616 402
- Autres immobilisations corporelles	28 225 902	16 966 335	11 259 567	12 754 008
- Immobilisations en cours	42 558	0	42 558	609 559
- Avances et acomptes	10 174 610	0	10 174 610	116 412
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
- Participations	249 851 966	0	249 851 966	226 248 266
- Créances rattachées à des participations	22 140 000	0	22 140 000	0
- Autres titres immobilisés	2 030 355	0	2 030 355	2 030 355
- Prêts	926 363	0	926 363	1 038 682
- Autres immobilisations financières	2 011 538	0	2 011 538	4 839 145
TOTAL	698 962 102	211 849 664	487 112 438	434 427 647
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS				
- Matières premières, approvisionnements	5 908 321	0	5 908 321	7 084 495
- Avances et acomptes versés sur commandes	230 671	0	230 671	191 292
CREANCES				
- Clients et comptes rattachés	29 633 837	8 645 122	20 988 715	24 119 825
- Autres créances	29 179 834	622 540	28 557 294	20 565 018
DIVERS				
- Valeurs mobilières de placement	0	0	0	22 579 285
- Disponibilités	8 072 409	0	8 072 409	17 776 333
COMPTES DE REGULARISATION				
- Charges constatées d'avance	4 679 729	0	4 679 729	4 582 636
TOTAL	77 704 801	9 267 662	68 437 139	96 898 884
- Primes de remboursement des obligations	40 000	0	40 000	64 000
TOTAL DE L'ACTIF	776 706 903	221 117 326	555 589 577	531 390 531

31 OCTOBRE 1992

PASSIF

	EXERCICE 1992	EXERCICE 1991
CAPITAUX PROPRES		
- Capital social ou individuel	30 324 875	30 324 875
- Primes d'émission, de fusion, d'apport	216 706 385	216 706 385
- Ecart de réévaluation	7 453 432	7 895 422
- Réserve légale	3 032 687	3 032 688
- Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
- Réserves réglementées	7 225 763	4 099 129
- Autres réserves	0	0
- Report à nouveau	68 476 713	54 426 593
Résultat de l'exercice (bénéfice ou (-) perte)	13 587 014	29 178 695
- Subventions d'investissement	32 960 949	31 114 114
- Provisions réglementées	10 842 050	5 652 722
TOTAL	390 609 868	382 430 623
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
- Provisions pour risques	6 303 946	3 509 665
- Provisions pour charges	0	545 000
TOTAL	6 303 946	4 054 665
DETTES		
- Autres emprunts obligataires	29 025 706	28 904 491
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	53 043 415	46 296 911
- Emprunts et dettes financières divers	1 193 011	202 858
- Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 613 819	2 434 409
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 793 772	14 367 349
- Dettes fiscales et sociales	43 480 905	47 059 956
- Autres dettes	5 767 279	4 935 396
- Produits constatés d'avance	757 856	685 912
TOTAL	158 675 763	144 887 282
- Ecart de conversion passif	0	17 961
TOTAL DU PASSIF	555 589 577	531 390 531

COMPTE DE RESULTAT AU 31 OCTOBRE

	EXERCICE 1992	EXERCICE 1991
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	745 503	1 041 546
Production vendue (bien services)	341 311 994	358 708 036
Chiffres d'affaires nets	342 057 497	359 749 582
Production immobilisée	0	0
Subventions d'exploitation	11 649	729 398
Subventions d'équipements (réintégrations)	7 977 157	5 315 807
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	5 522 742	6 306 790
Autres produits	5 030 096	4 547 166
Total des produits d'exploitation	360 599 141	376 648 743
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	187 835	306 615
Variations de stocks (marchandises)	2 799	12 246
Achats de matières premières et autres approvisionnements	36 750 873	38 738 316
Variations de stocks (matières premières et approvisionnements)	1 160 800	(308 030)
Autres achats et charges externes	86 601 212	81 171 053
Impôts, taxes et versements assimilés	18 572 188	15 919 197
Salaires et traitements	94 997 929	91 511 613
Charges sociales	47 201 406	42 667 954
DOTATIONS D'EXPLOITATION		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	35 791 773	34 286 595
Sur actif circulant : dotations aux provisions	3 622 747	2 670 644
Pour risques et charges : dotations aux provisions	994 281	1 466 458
Autres charges	16 517 700	15 626 809
Total des charges d'exploitation	342 401 543	324 069 470
RESULTAT D'EXPLOITATION	18 197 598	52 579 273
PRODUITS FINANCIERS		
Produits des valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	998 251	275 159
Autres intérêts et produits assimilés	463 604	1 178 166
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	52 379
Différences positives de change	29 283	26 755
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	3 157 886	2 507 626
Total des produits financiers	4 649 024	4 040 085
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	24 000	24 000
Intérêts et charges assimilées	8 989 921	10 530 617
Différences négatives de change	3 767	6 695
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
Total des charges financières	9 017 688	10 561 312
RESULTAT FINANCIER	(4 368 664)	(6 521 227)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	13 828 934	46 058 046
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 565 479	10 378 821
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits exceptionnels	3 565 479	10 378 821
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	212 315	1 421
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	231 376	3 894 156
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	7 357 782	4 304 396
Total des charges exceptionnelles	7 801 473	8 199 973
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(4 235 994)	2 178 848
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	0	2 192 450
Impôts sur les bénéfices	(3 994 074)	16 865 749
Total des produits	368 813 644	391 067 649
Total des charges	355 226 630	361 888 954

TABLEAU DE FINANCEMENT SOCIETE MERE

RESSOURCES	EXERCICE 1992	EXERCICE 1991
Résultat net de l'Exercice	13 587 014	29 178 695
Dotations et reprises d'amortissements	45 472 971	45 833 175
Dotations et reprises de provisions	1 807 291	(2 416 787)
Subventions d'investissements réintégrées au résultat	(10 864 362)	(7 969 594)
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT	50 002 914	64 625 489
Subventions d'investissements	12 711 196	11 640 500
Emprunts à moyen et long terme	15 000 000	0
Remboursement de prêts et cessions d'investissements financiers	112 319	0
Opérations de fusions	128 010	0
TOTAL DES RESSOURCES	77 954 439	76 265 989
EMPLOIS		
Dividendes aux actionnaires	12 129 950	14 555 940
Investissements incorporels	195 284	103 542
Investissements corporels	47 141 772	30 943 572
Investissements financiers nets	45 743 700	7 151 594
Remboursements d'emprunts	12 865 252	22 004 841
TOTAL DES EMPLOIS	118 075 958	74 759 489
VARIATIONS DU FONDS DE ROULEMENT	(40 121 519)	1 506 500
Diminution/Augmentation des valeurs d'exploitation	(1 136 795)	34 404
Augmentation des créances	4 934 259	1 324 795
Augmentation/Diminution des dettes	(7 608 887)	11 850 967
Diminution de la trésorerie	(36 310 095)	(11 703 666)

**Note 21 - RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE
AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES**

	1988*	1989	1990	1991	1992
1) SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE					
- Capital social	23 231 250	30 324 875	30 324 875	30 324 875	30 324 875
- Nombre des actions ordinaires existantes	185 850	242 599	242 599	242 599	1 212 995
2) OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
- Chiffre d'affaires hors taxe service compris	206 871 832	324 967 341	363 757 545	359 749 582	342 057 497
- Résultats avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	43 792 851	75 567 065	95 522 128	90 964 988	61 249 146
- Impôts sur les bénéfices	9 425 017	18 043 689	23 122 941	16 865 749	3 737 174
- Participation des salariés au titre de l'exercice	3 004 822	3 269 614	4 094 450	2 192 450	0
- Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	12 459 891	25 670 180	31 501 704	29 178 695	13 587 014
- Résultat distribué	1 858 500	2 911 188	14 555 940	12 129 950	0
3) RESULTATS PAR ACTION					
- Résultats après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	168,75	223,64	281,55	296,40	50,59
- Résultats après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	67,04	105,81	129,89	120,28	11,2
- Dividende attribué à chaque action	10	12	60	50	
4) PERSONNEL					
- Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	706	807	789	814	832
- Effectif maximum des salariés en Juillet	1 254	1 111	1 144	1 099	1 057
- Effectif minimum des salariés en hiver	551	584	589	624	653
- Montant de la masse salariale de l'exercice : (Service et pourboires exclus)	38 716 336	57 305 842	64 863 212	64 850 701	83 029 815
(Service et pourboires inclus)	78 241 051	111 859 349	121 925 369	117 141 475	119 315 512
- Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales)	26 696 562	38 013 368	42 038 102	42 667 954	44 739 866

* Exercice 1988 : durée 10 mois seulement

(1) Depuis le 1/03/92, le personnel des hôtels perçoit un salaire fixe et non plus une rémunération basée sur les 15 % de service.

Enfin, Madame la Présidente déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées.

Personne ne demandant plus la parole, Madame la Présidente met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

Première Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu les lectures du rapport de gestion du Conseil d'Administration, du rapport des Commissaires aux comptes et les explications fournies verbalement, approuve dans toutes ses parties le rapport du Conseil d'Administration, ainsi que les comptes de l'exercice clos le 31 Octobre 1992, tels qu'ils sont présentés. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 101 de la loi du 24 Juillet 1966, approuve lesdites conventions ainsi que l'exécution des conventions antérieurement autorisées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du Conseil d'Administration, d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à :

F. 13 587 014,25

auquel s'ajoute

- le report à nouveau bénéficiaire de

F. 68 476 713,44

de la façon suivante

- A la réserve spéciale des plus-values à long terme

F. 264 269,20

- Au dividende

F. 0

- Au report à nouveau

F. 81 799 458,49

L'Assemblée Générale donne acte qu'au cours des 3 exercices précédents, les dividendes suivants ont été versés :

	<u>1989</u>	<u>1990</u>	<u>1991</u>
- Dividende net	12	60	50
- Avoir fiscal	6	30	25
- Revenu global	18	90	75

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'administrateur de Monsieur Philippe GAZAGNE pour une durée de 6 ans qui viendra à expiration lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 1997/1998. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votants, Monsieur GAZAGNE ne prenant pas part au vote.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale ratifie le mandat d'administrateur de Monsieur Patrick Olivier PICOURT, coopté par le Conseil d'Administration au cours de sa séance du 22 Octobre 1992, en remplacement de Monsieur Paul DUBRULE, démissionnaire.

Le mandat de Monsieur PICOURT prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 1993/1994.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votants, Monsieur PICOURT ne prenant pas part au vote.

Sixième Résolution

L'Assemblée Générale nomme en qualité de Commissaires aux comptes titulaires :

1. la société PAVIE & ASSOCIES - 56 Rue de Ponthieu - 75008 PARIS
2. Monsieur Philippe DENAVARRE - 23 Rue de la Boétie - 75008 PARIS

et en qualité de Commissaires aux comptes suppléants :

1. la société ACL AUDIT - 56 Rue de Ponthieu - 75008 PARIS
2. Monsieur Michel WERNERT - 77 Rue Miromesnil - 75008 PARIS

pour une période de 6 ans qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 1997/1998.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Septième Résolution

L'Assemblée Générale autorise le Conseil d'Administration à opérer en Bourse sur les actions de la société, dans les conditions prévues aux articles 217.2 à 217.5 de la loi du 24 Juillet 1966. Cette autorisation sera valable jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 1993. Le nombre d'actions pouvant être obtenues par l'utilisation de la présente autorisation est, au plus, égal au maximum fixé par la loi. Le prix maximum d'achat auquel les actions pourront être rachetées sera de F. 1 500 par action. Les actions détenues par la société pourront être revendues à condition que le prix ne soit pas inférieur à F. 600.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité. _____

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, Madame la Présidente déclare la séance levée à 12^h.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau après lecture.

Le Président,

Les Scrutateurs,

Le Secrétaire,

